

Le Stéphanois

Saint-Étienne-du-Rouvray



Bimensuel municipal d'informations locales

du 23 janvier au 6 février 2014 - n° 178



Artisans : le prix de l'indépendance

Autoentrepreneurs, commerçants, artisans ou chefs d'entreprise, ils ont fait le choix de travailler en indépendant. Mais comment ces Stéphanois vivent-ils au quotidien de leur art et de leur savoir-faire ? p. 7 à 10

SŒURS JUMELLES

Le comité de jumelage mise sur la jeunesse pour relancer les échanges culturels avec Nordenham. p. 2

C'EST DU PROPRE

L'entreprise de fabrication de produits d'entretien Copak a reçu un trophée du développement durable. p. 4

SOUVENIRS

Le Stéphanois fait appel aux habitants pour reconstituer le quotidien de la ville pendant la Première Guerre mondiale. p. 12

FLASH-BACK

Du 25 janvier au 22 février, la bibliothèque Elsa-Triolet retrace l'histoire du cinéma avant la pellicule et le numérique. p. 13

BIEN AU CHAUD

En hiver, le sauna et le hammam de la piscine Marcel-Porzou réchauffent et apaisent les corps. p. 14

L'HOMME DEBOUT

Claude Godest a été le témoin des grands événements de l'Histoire du XX^e siècle. p. 16

Comité de jumelage

Les échanges forment la jeunesse

Depuis 2011, le comité de jumelage stéphanois multiplie les visites et les échanges avec Nordenham en Allemagne avec le souci d'impliquer de plus en plus les jeunes. Aujourd'hui, la nouvelle génération est prête à prendre le relais.

L'amitié, ça ne se commande pas. Néanmoins, des liens peuvent se nouer et se consolider à force de temps et d'initiatives. Depuis les années 1960, le comité de jumelage de Saint-Étienne-du-Rouvray n'a cessé d'entretenir des relations avec les villes de Gateshead en Grande-Bretagne, Novaïa-Kakhovka en Ukraine et plus récemment Nordenham en Allemagne avec plusieurs initiatives qui laissent la part belle aux jeunes. « *L'un de nos objectifs majeurs est de préparer l'avenir et pour cela de miser sur la nouvelle génération* », confirme Jacques Dutheil, président du comité de jumelage.



En avril, un groupe de 7 jeunes filles de l'Association stéphanoise de prévention individuelle et collective (Aspic) est parti à Nordenham.

LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Dans les faits, la relève semble bel et bien engagée, en particulier dans le cadre des échanges culturels. En avril dernier, un groupe de 7 jeunes filles de l'Association stéphanoise de prévention individuelle et collective (Aspic) partait pour Nordenham afin de présenter un spectacle de danse orientale. « *Tout a commencé quand nous avons rencontré des jeunes Allemandes, lors d'une soirée à l'espace Georges-Déziré. On s'est débrouillé pour communiquer et le courant est vite passé. Très vite, nous avons eu envie de partir à notre*

tour en Allemagne avec notre propre spectacle », explique Khalida Koutaibi.

Les jeunes filles, âgées de 17 à 21 ans, mettent alors tout en œuvre pour réaliser leur rêve. « *Les filles se sont débrouillées toutes seules pour trouver une salle, prendre des cours de danse orientale, apprendre une chorégraphie. Elles ont même organisé une foire à tout pour financer l'achat des costumes* », explique Najat Atif, éducatrice à l'Aspic. Il aura ainsi fallu près de cinq mois pour boucler le projet. Finalement, le voyage a eu lieu en avril. « *L'accueil*

dans les familles a été super chaleureux. Le spectacle a eu lieu à la maison des jeunes de Nordenham dans le cadre d'une soirée avec plein d'autres animations. Nous avons même eu un grand article dans la presse », raconte Leïla Charbi qui s'appête à franchir une nouvelle étape. Elle a décidé de présenter sa candidature pour entrer au conseil d'administration du comité de jumelage. « *C'est un moyen de m'impliquer pour développer d'autres actions, créer de nouveaux événements et continuer de m'ouvrir à d'autres cultures.* »

Elle sera accompagnée dans cette démarche par Faeza Idan qui ne cache pas son appréhension mais qui compte bien assumer ses responsabilités pour donner un nouveau souffle aux échanges avec l'étranger.

TOUS EN CHŒUR

À l'unisson de cette expérience, Luc Gosselin, professeur au conservatoire, se souvient que les relations avec Nordenham avaient débuté bien avant la signature officielle qui a scellé

le jumelage en 2011. « *Dès 2008, la venue du groupe allemand Friends and Strangers pour le festival Yes or Notes a donné le ton d'une belle amitié.* » Depuis lors, les musiciens allemands et français n'ont cessé de mêler leurs inspirations. En 2011, la naissance du groupe Funktomas and Four funky french friends finit de fusionner les nationalités. Guidés par les muses de leurs aînés, les élèves du conservatoire décident à leur tour d'enrichir leur répertoire en échangeant avec leurs camarades d'outre-Rhin. Depuis deux ans, les Braincops de Nordenham conjuguent leurs mélodies avec les Mamies and Papies de Saint-Étienne-du-Rouvray et travaillent leurs prestations en commun dans la perspective de l'édition 2014 du festival Yes or Notes.

Pour entretenir ce lien et imaginer d'autres initiatives, le comité de jumelage reste ouvert à toutes les propositions. La prochaine délégation stéphanoise partira à Nordenham du 19 au 22 juin prochain. Des places sont à prendre, avis aux amateurs. ♦

COMITÉ DE JUMELAGE

• Renseignements auprès de Jacques Dutheil au 02 35 65 30 32. Réunions ouvertes à tous à l'espace associatif des Vaillons.

Les salariés rongent leur frein

Deux mois après le placement en redressement judiciaire de l'entreprise Mory Ducros, que reste-t-il des espoirs des 112 salariés dont les emplois sont menacés sur le site ?

« **E**n fait, nous ne savons pas trop comment ça va se finir. » Derrière cette déclaration teintée d'amertume de Nicolas Larose, délégué syndical CGT, il y a toute l'incertitude des salariés stéphanois du transporteur Mory Ducros et de l'ensemble des 5 000 salariés du groupe. Une certitude en date, parmi les quatre offres de reprises présentées le 9 janvier dernier, lors d'un comité d'entreprise, seule celle d'Arcole industries, principal actionnaire du groupe, reste aujourd'hui en lice. Elle prévoit en effet de reprendre 1 900 salariés dont 1 754 pour l'entreprise proprement dite. Un « sauvetage » qui prend l'allure d'un naufrage. Sur le site stéphanois, qui rayonne sur toute la Seine-Maritime,

l'activité ne cesse de diminuer, « en particulier dans le secteur de l'expédition, précise Nicolas Larose. Il n'y a du travail que pour environ 50 % des salariés à l'heure actuelle ». Contactée au téléphone par *Le Stéphanois*, la direction de l'entreprise Mory Ducros à Saint-Étienne-du-Rouvray n'a pas souhaité commenter ces chiffres. **Quoi qu'il en soit, l'ensemble des salariés doit pour l'instant continuer de ronger son frein dans l'attente du 23 janvier où chaque site devrait être fixé sur son sort.** « Nous ne nous faisons pas trop d'illusions. Au mieux, nous nous attendons à sauver 40 emplois sur les 112. Mais ce sera peut-être la liquidation totale. Certains collègues, résignés, en sont juste à se demander quand ils partiront

et avec quelles indemnités », souligne Nicolas Larose. D'ici là, il faudrait contenir les colères et les impatiences car, parmi les clauses suspensives imposées dans l'offre d'Arcole industries, il est explicitement indiqué qu'aucun conflit social ne doit avoir lieu d'ici le 31 janvier. Seule étincelle d'espoir dans cet horizon bien sombre, le ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg a indiqué le 10 janvier que l'État soutiendrait l'offre de reprise d'Arcole industries via un prêt de 17,5 millions d'euros pourvu que le plan social soit amélioré. Reste à savoir si cette potentielle amélioration se traduira concrètement par davantage d'emplois sauvés. ♦

À mon avis



Exigeons des contreparties

Au moment où il est beaucoup question de soutenir l'activité des entreprises par des aides ou des dispositifs d'accompagnement les exonérant de certaines obligations fiscales ou sociales, il convient de rappeler que les petits entrepreneurs, les commerçants et les artisans rencontrent aujourd'hui des difficultés qui tiennent avant tout à la faiblesse de la demande intérieure, avec le chômage, la précarité qui s'étendent et les bas salaires qui minent la consommation des ménages.

Ce sont les grandes entreprises (industries et services) qui captent pour elles-mêmes une grande part des 60 milliards d'euros d'aides publiques annuelles distribuées aux entreprises, sans créer d'emploi, mais en améliorant leur taux de profits et la rémunération de leurs actionnaires.

Dans ces conditions, il est plus que jamais nécessaire de conditionner les aides accordées à la création d'emploi et au renforcement de l'appareil productif. Les nouvelles mesures annoncées ne semblent pas aller dans ce sens puisqu'elles n'exigent aucune contrepartie mesurable pour la création d'emploi et répondent à une vieille revendication du Medef, en proposant la suppression des cotisations familiales patronales. Les familles salariées et les petits entrepreneurs indépendants ont tout intérêt à revendiquer un contrôle strict des aides publiques pour une obligation de résultat, enfin, sur le front du chômage.

Hubert Wulfranc, maire, conseiller général

Social

Emplois menacés à D2T

L'entreprise stéphanoise D2T, spécialisée dans les essais et le développement de tous types de moteurs, accuse le coup d'une année 2013 difficile. Durant cette période, l'entreprise a cumulé un total de perte de 4,5 millions d'euros tandis que les salariés ont connu plusieurs phases de chômage partiel. Aujourd'hui, ce sont 21 emplois qui sont menacés sur les 62 que compte le site de Saint-Étienne-du-Rouvray. « Nous espérons reprendre un peu de souffle grâce à un contrat avec Renault mais le constructeur français a préféré traiter avec l'Allemagne », explique Johann Lambert, délégué syndical CGT. « Si en plus nous perdons 30% de nos emplois sur des postes très qualifiés, avec 5 ingénieurs et des techniciens niveau bac +2, bac +3, nous serons encore moins compétitifs pour attirer des clients. C'est un cercle vicieux. » Néanmoins, la direction semble camper sur ses positions. Lors du comité central extraordinaire du 17 janvier dernier, il a avant tout été question de réfléchir aux meilleures conditions d'accompagnement pour les salariés qui pourraient profiter d'un reclassement sur l'autre site D2T, en région parisienne. ♦



Les salariés de Mory Ducros ne se font pas trop d'illusions. Ils s'attendent, au mieux, à sauver 40 emplois sur 112.

Copak, la juste dose de propre

L'entreprise Copak fabrique des produits d'entretien. Elle a été distinguée par le réseau Grandde qui lui a attribué son trophée du développement durable pour l'invention d'unidoses hydrosolubles.

« **L'**unidose, c'est le détergent prédosé, il n'y a pas d'erreur à l'usage, et cela réduit les déchets et les transports parce qu'il n'y a pas d'eau, explique Patrick Darroux, le directeur de Copak, qui défend l'idée d'une chimie douce. Il faut un produit efficace mais pas agressif. Faire des produits propres et sûrs, dans une usine propre et sûre. » L'entreprise installée depuis trente ans à Saint-Étienne-du-Rouvray, rue de la Chênaie, fabrique des produits d'entretien spécifiques, concentrés, pour les professionnels du nettoyage.

Malgré sa petite taille – 47 salariés – Copak dispose d'un laboratoire de recherche qui lui permet d'adapter ses produits aux demandes et de viser la performance. Par exemple, ces unidoses hydrosolubles de détergent, qui lui ont valu le trophée développement durable du réseau Grandde (lire encadré).

Vous ne verrez pas l'étiquette Copak en magasin, l'entreprise fabrique pour des marques et surtout pour les professionnels qui interviennent dans les collectivités, les chaînes de restaurants ou qui assurent la maintenance de lave-linge ou lave-vaisselle industriels. Elle fabrique

aussi quelques produits grand public, en haut de gamme et en petite série. Nettoyants pour la vaisselle, les surfaces ou les sols, les vitres, les métaux ou le linge, savons liquides, décapants four, détartrants sanitaires... elle compte quelque 750 références.

750 PRODUITS RÉFÉRENCÉS

Cette diversité permet à Copak une grande flexibilité dans ses productions, ce qui lui assure une place relativement stable sur son marché. « La difficulté est de gérer la complexité et la diversité, souligne Patrick Darroux. Mais notre point fort est d'avoir une grande expertise. »

La plupart des salariés – il y a eu une trentaine d'embauches en dix ans pour renforcer les équipes et remplacer les départs – complètent leur formation en interne. Copak a travaillé d'abord dans le giron du groupe Johnson, puis a subi une série de rachats, Spado, Sara Lee, Orapi... Depuis une dizaine d'années, l'entreprise dépend du groupe Argos et s'est lancée dans la modernisation de ses installations. ♦



Copak fabrique des produits d'entretien spécifiques, concentrés, pour les professionnels du nettoyage.

Grandde pousse au développement durable

Le Groupe régional des acteurs normands pour le développement durable en entreprise (Grandde), créé en 2006, fédère aujourd'hui une centaine de grandes et petites entreprises normandes, ainsi que des organisations ou associations liées au monde économique. L'objectif, son nom le dit, est de favoriser le développement durable, dans toutes les dimensions, économique, sociale, environnementale, du monde économique.

Le réseau Grandde est un lieu de réflexion sur des thèmes comme la qualité de vie au travail, la biodiversité ou l'égalité des chances et mène des actions auprès des

entreprises. « Deux initiatives sont en cours, précise Bruno Morin, délégué général de Grandde. La gestion durable des zones d'activités, c'est-à-dire créer des synergies, trouver des solutions mutualisées par exemple pour les déchets, la logistique ou la prévention des risques, et amorcer ce qu'on appelle une économie circulaire. Et le pack RSO conseil, RSO comme responsabilité sociétale des organismes, où nous intervenons pour aider l'entreprise qui le souhaite dans sa démarche de développement durable, éventuellement avec des fonds publics. »

• Pour en savoir plus : www.grandde.fr

Pôle emploi gagne du terrain

Pour permettre l'agrandissement de Pôle emploi, la Ville a acquis deux cases commerciales de l'espace commercial Ernest-Renan. Une procédure complexe et strictement encadrée.

Depuis la fusion de l'ANPE et l'Assedic, les services de Pôle emploi sont à l'étroit dans leurs locaux rue Ernest-Renan. Pour agrandir le bâtiment, la Ville a acheté les deux locaux commerciaux voisins, l'un était exploité tout récemment, l'autre était loué à la Boucherie du Château blanc. De nouveaux bureaux en rez-de-chaussée et six logements en étage seront construits à leur place par le Foyer stéphanois. Ce projet poursuit la rénovation du centre Ernest-Renan engagée depuis les années 1990.

La procédure a cependant été longue : l'acquisition des locaux décidée en 2010 n'a abouti que fin 2013.

Lucile Frégnigny, responsable du service des affaires économiques, rappelle que « ces acquisitions sont rares, deux seulement l'an dernier sur environ 300 mutations ».

« En général, l'achat se fait à l'amiable quand les murs sont mis en vente, explique Corinne Colonnier, du service de l'urbanisme. Mais pour intervenir, il



Les bureaux de Pôle emploi seront agrandis dans le prolongement du bâtiment existant.

faut avoir un projet préalable d'utilité publique. Dans ce cas précis, il s'agit d'améliorer un service public, de créer des logements et de poursuivre la rénovation du centre commercial. » Mais acheter un commerce est complexe. Local et bail commercial sont deux choses distinctes, le propriétaire n'est pas forcément l'ex-

ploitant du commerce. Après l'achat, il faut donc résilier le bail et indemniser le commerçant qui devra s'installer ailleurs et se refaire une clientèle. Les indemnités sont fixées par France domaine (un service de l'État chargé d'estimer la valeur des acquisitions et ventes immobilières des services de l'État et des collectivités

publiques). Si besoin, la Ville peut préempter, c'est-à-dire passer devant les autres acheteurs potentiels. Elle l'a fait cet été en rachetant l'ancienne boutique de cycles rue Lazare-Carnot, vide depuis plusieurs mois. Là encore, c'est un projet urbain qui motive sa décision : étendre le parking voisin souvent surchargé. « On

Distinguer local et bail commercial

Une commune est systématiquement informée des ventes immobilières sur son territoire mais pas des modifications des baux commerciaux. Le propriétaire n'est pas tenu de l'informer du changement du bail et le commerçant n'a à se déclarer qu'au Registre du commerce et des sociétés. Une boucherie peut se transformer en salon de coiffure sans que la commune ait son mot à dire, sauf sur les modifications du bâtiment et la hauteur de l'enseigne.

pourrait passer de 14 à 31 places, précise Corinne Colonnier. L'étude municipale menée en 2011 sur le dynamisme commercial avait noté que le centre ancien manquait de stationnements. » ♦

Ludothèque

En attendant la réouverture...

Suite à un accident de la circulation survenu lors de la nuit de la Saint-Sylvestre, la fermeture de la ludothèque a été décidée pour une durée de deux mois au moins, à partir du 10 janvier. Dès le 27 janvier, l'offre de service de la ludothèque sera redéployée sur l'ensemble des bibliothèques municipales et pour un public spécifique dans chacune d'elles ; la petite enfance à Louis-Aragon, les jeunes enfants et

les collégiens à Elsa-Triolet, les ados et adultes à Georges-Déziré. Il s'agit là d'une mesure transitoire en attendant que la ludothèque soit réparée et que les bâtiments soient à nouveau mis en sécurité. D'ores et déjà, les Stéphanois peuvent rapporter leurs jeux au sein des bibliothèques. ♦



Le temps des travaux de la ludothèque, les jeux seront répartis dans les bibliothèques.

RENDEZ-VOUS

Vaccinations gratuites

Les centres médico-sociaux du Département vaccinent gratuitement les enfants de plus de 6 ans et les adultes. Prochains rendez-vous **jeudi 30 janvier**, de 17 heures à 18 h 15, au centre médico-social 41 rue Ambroise-Croizat. Tél. : 02 35 72 68 73.

Repas animés

Les repas animés proposés par le service vie sociale des seniors auront lieu **mercredi 5 février** au foyer restaurant Ambroise-Croizat et **jeudi 6 février** au foyer restaurant Geneviève-Bourdon. Réservation uniquement **jeudi 30 janvier** dès 8 h 30 au 02 32 95 93 58, sous réserve des places disponibles.

PENSEZ-Y

Sortie Saint-Valentin avec l'UNRPA

À l'occasion de la Saint-Valentin, la section stéphanaise de l'UNRPA (Union nationale des retraités et personnes âgées) organise, **jeudi 13 février**, une sortie au Val-Sarah (Bardouville) avec déjeuner et animation. Renseignements et inscriptions avant **vendredi 7 février** au 02 35 66 53 02 ou au 02 35 66 46 21.

Portes ouvertes dans l'enseignement supérieur

Les établissements d'enseignement supérieur ouvrent leurs portes en février. Ce sera d'abord l'Institut national des sciences appliquées de Rouen (Insa), école d'ingénieurs-es publique, **samedi 1^{er} février** de 10 à 17 heures. Avenue de l'Université, Technopôle du Madrillet. Tél. : 02 32 95 97 00. **Samedi 8 février**, de 9 à 17 heures, ce sera au tour de l'Esigelec, école d'ingénieurs généralistes, associée à l'Institut Mines Télécom. Au programme : visite des labos et rencontres avec des étudiants, des enseignants et la direction. Avenue Galilée, Tél. : 02 32 91 58 58. L'université des sciences et techniques du Madrillet ouvrira ses portes également **samedi 8 février**, de 10 h 30 à 16 h 30. Expositions, présentations des filières, mini-cours et visites sont proposés. Avenue de l'Université, Tél. : 02 32 95 50 02.

État civil

MARIAGES Youssef Tlich et Delphine Niaux, Emre Erkan et Gülistan Uslu. **NAISSANCES** Sara Achouri, Sofia Aït Ichou, Emmy Bedel, Macha Bénard, Jean Besne, Timéo Blanchard, Alicia Boimard, Camilla Boukimi, Colé Cissoko, Oumar Condé, Mylïa Dhifi, Khadija El Aissaoui, Mohamed Hadj Hassine, Mohamed Houssini, Margaux Hui Salon, Aboubakar Jouiri, Louise Lebouc, Zayna Limam Venant, Schélah Lumbala, Enzo Monnié, Nathan Monnié, Leandro Pereira, Luna Postel, Emma Poujet, Issa Ricœur, Maëly Lemonnier, Thomas Vauchey. **DÉCÈS** Andrée Dranguet, Rose Bertrand, Marcel Chaïb, Jacqueline Martin, Denise Colpart, Thierry Loursel, Bruno Roussel, Éric Vlassenrood, Jean-Claude Touche, Florentina Ochoa Aznar, Jean-Pierre Langlois, Madeleine Soyer, Roger Rivier, Hans-Jungen Plate, Annette Ouine, Jacqueline Lelièvre divorcée Goulay, Paulette Bénard.

Les seniors au parfum !

En 2014, le service vie sociale des seniors propose aux Stéphanaïes de 60 ans et plus une série d'ateliers pour travailler sur les sens : odeurs, audition, toucher, goût et vue. « C'est une façon de travailler la mémoire mais de façon ludique, explique Géraldine Bretteville, responsable du service. Un prétexte à discuter mais surtout pas un exercice scolaire. » Les premiers ateliers ont lieu les 19 et 20 février. Sami Turki, parfumeur, viendra avec son alambic expliquer l'extraction du parfum des plantes et le travail du parfumeur. Il proposera plusieurs jeux comme un loto des odeurs ou un jeu de composition de parfums. « L'odeur est un sens négligé, trop peu travaillé, souligne-t-il. Pourtant, elle suscite toujours des évocations, souvent intimes. » Les participants pourront faire leur propre parfum et repartir avec.

• Ateliers de 14 à 16 heures, le 19 février à la RPA Ambroise-Croizat, le 20 février au foyer Geneviève-Bourdon. Nombre de places limitées, réservations à partir du 4 février au 02 32 95 93 58.

5 461 € C'est la somme récoltée par l'association Solidarité espoir recherche lors du Téléthon. L'argent a été versé à l'Association française contre les myopathies.

Espace multimédia

Suite à un retard de livraison de mobilier, l'ouverture de l'espace multimédia de la bibliothèque Elsa-Triolet est reportée au 22 février. Les Stéphanaïes pourront alors profiter librement et gratuitement de ce nouvel équipement pour faire des recherches sur internet ou réaliser des travaux sur logiciels libres. ♦



Dossier social étudiant

Le dossier social étudiant (DSE) permet aux étudiants de demander ou de renouveler, jusqu'au 30 avril, à partir du même dossier, une bourse sur critères sociaux et un logement en résidence universitaire Crous. Le DSE doit être constitué chaque année via internet en se connectant à l'adresse du Crous de l'académie où l'étudiant fait ses études. Dans un premier temps, les lycéens et étudiants peuvent faire une simulation.

• www.crous-rouen.fr

PRATIQUE

Déclenchement des sirènes

Dans le cadre de la mise en place du système d'alerte et d'information de la population, les sirènes vont être déclenchées **jeudi 30 janvier** matin.

Réunion d'information Chad

Depuis 2011, les écoles élémentaires Joliot-Curie 1 et 2 accueillent une classe à horaires aménagés danse (Chad). Une réunion d'information destinée aux parents d'élèves de cycle 3 (CE2, CM1, CM2) aura lieu **vendredi 7 février** de 17 h 30 à 18 h 30 à l'école Joliot-Curie 1, rue Georges-Guynemer. Tél. : 02 35 65 33 14.

Enquête sur le cadre de vie

L'Institut national de la statistique et des enquêtes économiques (Insee) réalise, jusqu'au 12 avril, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité. La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat ; la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression... À Saint-Étienne-du-Rouvray, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. ♦

Subventions aux associations

Un nouveau calendrier de réception et d'étude des dossiers de demandes de subventions de fonctionnement de la part d'associations a été mis en place par la Ville. Dorénavant, ces dossiers devront être déposés avant la fin juin pour une présentation au conseil municipal d'octobre.

Le Stéphanaïes

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin. Réalisation : service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. Conception : Frédéric Capouillez/service communication. Mise en page : Aurélie Mailly. Rédaction : Sandrine Gossent, Nicole Ledroit, Fabrice Chillet, Stéphane Nappes. Secrétariat de rédaction : Céline Lapert. Photographes : Éric Bénard, Marie-Hélène Labat, Jérôme Lallier. Distribution : Claude Allain. Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00. Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.

Vingt salariés travaillent dans les ateliers de l'entreprise d'artisanat d'art Levitre. Le Conseil d'État et le musée du Louvre font partie de ses clients.



L'art et les manières d'entreprendre

Qu'ils rayonnent à l'échelle nationale ou dans leur quartier, les artisans stéphanois ne sont pas épargnés par la crise. Boucher, menuisier, peintre en bâtiment, coiffeuse à domicile, tous ont connu des jours meilleurs, mais aucun n'a perdu sa combativité.

Le tissu économique stéphanois n'est pas seulement riche d'entreprises, il est composé aussi de nombreux artisans. La commune compte 242 entreprises de l'artisanat, dont 46 autoentrepreneurs, qui œuvrent pour près d'un tiers dans le bâtiment, les deux autres tiers se répartissant dans les secteurs de l'alimentation, de la fabrication et des services. Dans ce réseau d'ac-

tivités de proximité, une poignée — canneurs, maroquinier, dentellière, menuisier — occupe le créneau très particulier de l'artisanat d'art et rayonne au-delà du quartier et de la ville. Comment, dans leur diversité, vivent-ils la situation économique marquée par la crise ? Rencontre avec quelques-uns d'entre eux. Scotchée à la vitrine de l'étal réfrigéré, non loin du boudin blanc

pour lequel Pascal Lebrun s'est vu décerner le titre de champion de France 2013, une affichette appelle à signer la pétition des « sacrifiés » (lire p. 9 et 10). Le charcutier-boucher stéphanois du Madrillet se plaint certes des « charges sociales écrasantes », mais ne perd pas de vue que l'injustice n'est pas l'impôt en lui-même mais, comme il dit, « les petits qui payent plus que les grosses entreprises ». Le maître

artisan, reconnaissable au « A » rouge qui orne sa vitrine, décrit un chiffre d'affaires peu ou prou resté stable mais largement grevé par les cotisations et le prix des matières premières. « En deux ans et demi, le prix de la viande que j'achète a pris 35 % ! Avec les salaires de mes employés, dont les charges augmentent, et me refusant à tout répercuter sur mes prix de vente, c'est ma rémunération qui a →

chuté de 42 % en 2013. » Pascal Lebrun garde le sourire, mais, regrette-t-il, « mon salaire est devenu la variable d'ajustement de la crise ».

Turbulences

Dans un domaine très éloigné du boudin blanc, l'entreprise Levitre traverse elle aussi une zone de turbulences économiques. Cette entreprise d'artisanat d'art employant vingt salariés œuvre pour des clients aussi prestigieux que le Conseil d'État ou le musée du Louvre. Ses ateliers sont un concentré de savoir-faire d'exception, en témoignent ces fenêtres monumentales pour la gare de Lille ou encore cette imposte de fenêtre art nouveau que l'entreprise est sans doute la seule en France à savoir encore fabriquer.

Atypique par son savoir-faire et par sa taille (la moyenne nationale étant de 2,2 salariés par entreprise de l'artisanat), et malgré un carnet de commandes bien rempli, l'entreprise est en redressement judiciaire. « C'est une mesure technique », rassure Cédric Levitre, troisième génération des Levitre à la tête de l'entreprise. Les retards de paiement et les clients rechignant à payer, le tout combiné à un développement trop rapide, aurait suffi à mettre en danger cette entreprise artisanale, « comme quoi, les gens qui ont de l'argent ne sont pas forcément les meilleurs payeurs », ironise le jeune patron.

Temps maussade

Laurence Grouchy évolue, quant à elle, non pas dans le ciseau à bois, mais dans les ciseaux tout court, et de préférence par paire. Son entreprise de coiffure à domicile, cette maître artisan l'a montée en 2006 après trente-quatre années de salariat dans des salons et une dernière patronne qui, dit-elle, la harcelait. « Mes parents étaient artisans, horticulteurs-fleuristes, c'était dur et j'avais peur de me retrouver patron comme eux, mais après une période



Le chiffre d'affaires du charcutier-boucher Pascal Lebrun est resté stable mais est largement grevé par les cotisations et le prix des matières premières. « En deux ans et demi, le prix de la viande que j'achète a pris 35 % », souligne-t-il.

de chômage, je me suis lancée. » Et Laurence ne regrette rien, même si elle aussi voit la crise de très près. « Je travaille surtout avec des personnes âgées, leurs retraites diminuent... »

En plus des quelque 196 artisans de la commune, la chambre de métiers recense 46 autoentrepreneurs, ce qui est le cas de Rachid Aït Seghir. Cet ancien joueur de football semi-professionnel ayant notamment porté les maillots de Quevilly et d'Amiens est en cours de reconversion professionnelle. Fort d'un BEP peinture au lycée Le Corbusier en 1999, Rachid Aït Seghir s'est inscrit comme peintre en bâtiment sous le régime simplifié de l'autoentrepreneur. « Pour l'instant, c'est calme, reconnaît-il, j'ai fait plusieurs devis, j'attends les réponses. » Mais le peintre ne perd pas espoir, « c'est une chose que j'ai apprise du football, il faut persévérer et être patient ». ♦

Créer son activité

Les chambres de commerce et de métiers proposent des aides et des conseils à la création d'entreprise. Le RSI, régime social des indépendants, organise également chaque premier jeudi du mois à 8 h 30, au bar l'Échiquier à Rouen, des « cafés de la création » où les créateurs peuvent dialoguer avec des experts du RSI. Outre les entreprises de l'artisanat classique, il existe les entreprises de l'économie sociale et solidaire (lire interview p 10).

L'artisanat régional

La chambre régionale de métiers et de l'artisanat recense 28 099 entreprises artisanales en Haute-Normandie, dont 61 % en Seine-Maritime. Les trois quarts de ces entreprises sont des métiers du bâtiment et des services. 76 % des artisans haut-normands sont des hommes et 88 % des 1 500 conjoints collaborateurs sont des femmes. Les artisans haut-normands emploient 64 213 salariés (activités principale et secondaire cumulées). En 2012, la Région a enregistré 3 784 créations d'entreprises artisanales parmi lesquelles 1 946 ont opté pour le régime de l'autoentrepreneur, ces derniers représentant 73 % des indépendants (artisans, commerçants et professions libérales). L'artisanat régional a formé 4 328 apprentis en 2012.

Les artisans donnent du bec

Les artisans n'ont pas le moral. Et ils le font savoir. À en croire leurs organisations syndicales et professionnelles, la conjoncture économique n'incite guère les travailleurs indépendants et chefs d'entreprise à l'optimisme. Mais la crise n'explique pas tout...

Ces derniers mois, les noms d'oiseau ont fusé. Du poussin au pigeon, le volatile a donné du bec. Les « pigeons » entrepreneurs du secteur high-tech ont volé dans les plumes gouvernementales d'un projet de hausse de la fiscalité sur les plus-values à la revente de sociétés. Les « poussins » autoentrepreneurs sont, à leur suite, sortis de leur coquille contre un projet qui visait notamment à limiter à deux ans (au lieu de trois) le régime de l'autoentrepreneur et à ramener à 19 000 € (contre 32 000) le chiffre d'affaires obligeant à basculer dans le régime classique. Plus récemment, l'Union professionnelle artisanale (UPA) lançait une pétition contre ce qu'elle qualifie d'« avalanche de nouveaux prélèvements fiscaux et sociaux ». Cette fois, c'était sous le vocable de « sacrifiés » que les commerçants et artisans faisaient entendre qu'ils ne se laisseraient pas manger par les taxes.

Concurrence déloyale

Dans le même temps, l'atmosphère entre sacrifiés et poussins n'était pas davantage cordiale. Les premiers accusant les seconds de concurrence déloyale. « *Vous trouvez ça normal, vous, deux régimes fiscaux différents pour le même métier ?* » interroge François-Xavier Miermont, directeur de la communication à la chambre de métier de Haute-Normandie. *Prenez un photographe et un coiffeur. Ces artisans subissent la concurrence d'autoentrepreneurs qui, eux, ont moins de*



Rachid Aït Seghir, en cours de reconversion professionnelle, est peintre en bâtiment sous le régime simplifié de l'autoentrepreneur.

charges sociales à payer. »

Le communicant de la chambre consulaire souhaite toutefois le maintien du statut d'autoentrepreneur et nuance son propos : « *C'est un bon tremplin, ça met le pied à l'étrier, mais ça ne devrait pas être autre chose que du transitoire. Si l'on veut vraiment créer son entre-*

prise, il existe d'autres statuts plus adaptés. »

Statut unique

Un rapport présenté en décembre par Laurent Grandguillaume semble apaiser tout le monde. Le député

socialiste propose de regrouper artisans et microentreprises sous un statut unique et d'étendre à toutes les entreprises individuelles le régime fiscal simplifié de l'autoentrepreneur. Des annonces que la chambre de métiers et le Régime social des indépendants (RSI), l'organisme de protection sociale obligatoire des artisans et des autres professions indépendantes, regardent néanmoins avec circonspection.

Moins de créations

En Haute-Normandie, les indépendants représentent un peu plus de 6 % de la population active occupée, contre 7 % à l'échelle nationale. Des chiffres qui stagnent, globalement, « *grâce aux autoentrepreneurs, sans qui le solde de créations d'entreprise serait négatif* », selon les indications du RSI régional. De moins en moins d'emplois indépendants durables sont en fait créés, « *à cause des effets d'annonce répétés*, regrette Alain Clicq, *les gens hésitent à se lancer quand ils ne savent pas comment vont évoluer les choses* ».

Côte chambre de métiers, le son de cloche est un peu différent, avec un solde qui demeure positif hors autoentrepreneurs, détaille François-Xavier Miermont, « *car les statuts d'artisan, de maître artisan ou d'artisan d'art, octroyés par la Chambre, offrent des garanties de qualité et de formation que n'offre pas forcément celui d'autoentrepreneur* ».

Quelques idées fausses émoussent aussi l'envie des candidats à la →

création d'entreprise individuelle. La plus répandue est celle des « cotisations écrasantes », du moins présentées comme plus lourdes que chez un salarié. « C'est vrai qu'en France on a des charges élevées, tempère le directeur régional du RSI, mais les indépendants ne sont pas plus taxés et, au niveau de la retraite, leur régime est au même niveau que celui des salariés. Pour la retraite, il est vrai que c'est récent. Avant, la complémentaire n'était pas obligatoire, certains avaient fait le choix de ne pas y souscrire. Ils en subissent aujourd'hui les effets... »

Fausses idées

Un indépendant reversera 46 % de son chiffre en cotisations sociales, tandis que le salaire brut d'un salarié sera prélevé, au total, à 64 % en moyenne. L'écart vient de ce que les indépendants ne bénéficient pas de l'assurance chômage et donc ne cotisent pas... « Les gens continuent de croire que les indépendants sont davantage taxés, parce qu'ils oublient qu'aux 22 % de cotisations que le salarié lit sur sa feuille de paie, s'ajoutent les 42 % payés par le patron. » Les indépendants étant leurs propres patrons, l'addition des parts ouvrière et patronale peut en effet sembler salée... Mais, au final, un indépendant reste moins « chargé » qu'un salarié. ♦



Après trente-quatre années de salariat dans des salons, Laurence Grouchy a décidé de monter son entreprise de coiffure à domicile en 2006.

INTERVIEW Créer social et solidaire

Lydie Bride est directrice de l'agence pour le développement régional des entreprises sociales et solidaires (adress-hn.org). Les créations d'entreprises classiques stagnent mais la création d'entreprises sociales et solidaires connaît un « engouement ». Conjuguer activité économique et finalités éthiques telles que l'adaptation aux besoins d'un territoire, la redistribution juste des profits et la gestion démocratique est aussi une façon viable de réaliser un projet professionnel.

D'où vient l'engouement pour les entreprises sociales et solidaires ?

Il y a quelques années cet entrepreneuriat était considéré comme un ovni mais l'idée a fait son chemin, il existe aujourd'hui 50 000 entreprises

de ce type en France. Les créateurs ont envie d'entreprendre de manière éthique, de répondre aux besoins d'un territoire et de leurs habitants. La finalité n'est pas seulement financière, les créateurs ont envie de mettre leurs valeurs en cohérence avec leur activité professionnelle. À Saint-Étienne-du-Rouvray, l'entreprise Abbei, par exemple, ne vend pas que des mètres carrés de peinture, elle est avant tout porteuse d'un projet social d'insertion.

Quels sont les métiers concernés ?

Tous les métiers, tous les statuts sont concernés. Il faut cependant savoir que créer une entreprise solidaire, c'est se rajouter des contraintes, notamment celles liées à la gouvernance. L'en-

jeu est de trouver un équilibre entre un modèle économique viable et son versant éthique, ce qui implique, parfois, de limiter sa croissance pour rester en adéquation avec le territoire d'ancrage.

Y a-t-il plus d'échecs ?

Non. Les contraintes supplémentaires sont tempérées par des points propres à l'économie sociale. Les entrepreneurs ne sont pas seuls, ils peuvent s'appuyer sur un collectif. Il y a aussi les fonds de réserve qui permettent de créer une sorte de bas de laine avec une partie des bénéfices. Au lieu d'être versés aux actionnaires, ils permettent de faire face aux coups durs ou de mieux rémunérer les salariés.

Élus communistes et républicains

C'est un véritable « pacte d'irresponsabilité sociale » qu'a présenté le chef de l'État le 14 janvier. Ses annonces constituent un dynamitage en règle du modèle social et républicain français. En proposant la fin des cotisations familiales patronales, le président de la République répond aux vieilles lunes du Medef et offre ainsi 30 milliards d'euros au patronat après les 20 milliards du CICE. Les contreparties réelles exigées seront, comme les fois précédentes, inexistantes. Ces dernières relèveraient de négociations de branche, que le parlement est prié d'avaliser, et non plus d'une législation sociale nationale. La méthode proposée est également inacceptable. Le président donne six mois pour mettre en œuvre son pacte. Le parlement et les organisations de salariés sont donc sommés de se soumettre aux

exigences du patronat. Par ailleurs, la réforme des institutions locales dessinée dans le même temps par le président porte un coup profond à la démocratie. Les communistes avec le Front de gauche sont mobilisés pour faire échouer ses projets funestes. Les élus communistes proposent un « pacte de solidarité » à l'ensemble du peuple de gauche pour créer les conditions d'une mise en œuvre d'une politique de gauche digne de ce nom.

Hubert Wulfranc, Joachim Moyse, Francine Goyer, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Jérôme Gosselin, Marie-Agnès Lallier, Pascale Mirey, Josiane Romero, Francis Schilliger, Robert Hais, Najia Atif, Murielle Renaux, Houria Yahia, Daniel Vezie, Vanessa Ridel, Malika Amari, Pascal Le Cousin, Didier Quint, Serge Zazzali, Carolanne Langlois.

Élus socialistes et républicains

Les élus socialistes appuient le grand compromis social et le pacte de responsabilité présentés par François Hollande, lors de sa récente conférence de presse. Ils saluent l'effort voulu par le président de la République pour réduire les dépenses publiques, pour réformer la fiscalité, pour simplifier et clarifier l'organisation des territoires. Cela permettra de relancer la production, de conforter et d'approfondir notre modèle social.

Les élus socialistes soutiennent également la réaffirmation par le président de son engagement en faveur de la jeunesse, garante de notre avenir, ainsi que sa fermeté à l'encontre de toutes les dérives et atteintes aux valeurs de la République, dans le respect des libertés. Depuis dix-huit mois, François Hollande remet la France sur le chemin du progrès. Contre les forces

qui répandent le déclinisme et le renoncement, il soutient l'investissement dans tous les domaines : productif, éducatif, social, écologique et scientifique.

C'est une politique de gauche qui est menée, un projet de société qui articule le redressement de notre économie, la préservation de notre modèle social et la pérennité des valeurs républicaines contre ce qui les menace.

Rémy Orange, Patrick Morisse, Danièle Auzou, David Fontaine, Daniel Launay, Thérèse-Marie Ramarison, Catherine Depitre, Philippe Schapman, Dominique Grevrand, Catherine Olivier.

Élus UMP, divers droite

Tribune non parvenue au moment de l'impression

Louissette Patenere, Samir Bouzbouz, Sylvie Defay.

Élue Droits de cité, 100 % à gauche

François Hollande vient de porter le plus violent coup de barre à droite. Un président qui s'était présenté contre la finance ! Aujourd'hui, il couvre de cadeaux les grands patrons. En 2013, 20 milliards de réductions d'impôts. En 2014, 30 milliards, la fin des cotisations familiales pour les patrons. Un dynamitage des acquis obtenus par les salariés ! Nous subissons déjà la hausse de la TVA, le chômage qui grimpe. Dix petits centimes de plus pour le smic par jour : une honte ! Le changement promis est balayé d'un revers de main. Les militants du Parti socialiste ne peuvent laisser faire une telle politique. En 2013, 40 grosses entreprises du CAC 40 ont engrangé 80 milliards de bénéfices. Arrêtez de nous faire pleurer sur le coût du travail. Attaquons-nous au coût exorbitant du capital. L'argent existe pour l'em-

ploi, les salaires, les retraites, les minimas sociaux, l'activité industrielle, le développement des services publics.

Le Front de gauche refuse la politique libérale du gouvernement qui s'oppose aux revendications portées par le peuple. Oui, agissons unis, avec détermination et confiance, pour changer de cap, avec toutes nos forces. Nelson Mandela disait : « Cela semble toujours impossible jusqu'à ce qu'on le fasse ».

Michelle Ernis.

Devoirs de mémoire

À l'occasion du centenaire de la guerre de 1914-1918, *Le Stéphanois* prévoit de consacrer, au printemps prochain, un dossier sur le quotidien des habitants durant ces années noires. Tous les documents puisés dans les archives familiales sont les bienvenus.

En 1914, les combats sont bien loin et le son des canons français et allemands ne parvient pas jusqu'à Saint-Étienne-du-Rouvray. Pourtant, les conséquences de la guerre se font bel et bien sentir pour celles et ceux qui sont restés et qui doivent vivre au quotidien avec l'angoisse de perdre un époux, un frère ou un père.

Dès le mois d'août 1914, suite à l'ordre de mobilisation générale, les hommes « soumis aux obligations militaires » partent pour le front. Peu de temps après, les premières réquisitions ont lieu. L'intendance militaire vient chercher des véhicules, des chevaux mais aussi des vaches et des bœufs pour assurer le ravitaillement des soldats. Comble de malchance, les hommes partis se battre font vite défaut tandis qu'ils devraient être aux champs pour les moissons. Certaines familles essayent bien d'obtenir des permissions spéciales mais sans succès. À cours de solution, la Mairie elle-même se charge de réquisitionner de la main-d'œuvre parmi les plus jeunes, y compris chez les enfants dès l'âge de 12 ans, sans oublier les plus âgés qui ont échappé à la mobilisation.

Mobilisation des souvenirs

Peu de temps après, c'est l'arrivée de troupes françaises et étrangères qui vient bouleverser le quotidien des Stéphanois. Ce sont d'abord les hommes du 21^e Régiment d'infanterie territoriale qui débarquent afin d'assurer la formation des conscrits qui n'ont jamais fait de service militaire ou qui n'ont pas eu d'activité physique depuis longtemps. En quelques semaines, il faut les familiariser au maniement d'armes, à la préparation



Le Stéphanois, en partenariat avec l'atelier Histoire et patrimoine du centre socioculturel Georges-Déziré, recherche des documents issus des archives familiales des Stéphanois.

du barda et à la discipline militaire. Et le défilé continu pour les Stéphanois qui voient passer successivement sous leurs fenêtres, les troupes britanniques qui ont en charge les hôpitaux militaires implantés sur le champ de course et au Madrillet mais également les Belges qui ont installé leur comité rue de Paris et des réfugiés par centaines qui fuient les combats. Cette arrivée massive constitue une main-d'œuvre providentielle pour les entreprises locales, comme la société Cotonnière pour la fabrication de textile et, dès 1916, la Fonderie lorraine pour la fabrication d'obus.

Pour aller plus loin dans cette description du quotidien des habitants, *Le Stéphanois*, en partenariat avec l'atelier Histoire et patrimoine du centre socioculturel Georges-Déziré, lance un appel à toutes celles et à tous ceux qui pourraient avoir dans leur grenier ou au fond d'un vieux carton des lettres, des affiches, des carnets ou encore des photos susceptibles d'enrichir cette recherche. Il n'est pas

tant question de parler de la guerre mais plutôt de montrer l'envers de la grande Histoire à partir de témoignages liés aux « petites » histoires. ♦

ATELIER HISTOIRE ET PATRIMOINE

• Pour tout renseignement, contactez Pierre Ménard au 06 14 71 57 93.

Chants de paix

Dans le cadre des rendez-vous de l'Heure du jeudi, les élèves et les professeurs du conservatoire évoqueront la Grande Guerre en musique le 13 février prochain. La diversité sera de mise avec, à la fois, des références populaires, des grands classiques et des compositions moins connues comme ce quintette d'Albéric Magnard qui trouva la mort dans l'Oise en 1914 tandis qu'il défendait son manoir contre les Allemands. Côté grands classiques, les amateurs retrouveront Debussy qui mourut lors d'un bombardement allemand de Paris le 25 mars 1918 et Ravel qui n'eut de cesse de rejoindre les auxiliaires de santé pour porter secours aux blessés sur le front. Enfin, les chansons du front et de l'arrière ne seront pas oubliées.

• Témoignages pour la paix, jeudi 13 février à 19 heures, à l'espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée libre. Renseignements et réservations au 02 35 02 76 89.

Lumière sur le ciné

La bibliothèque Elsa-Triolet raconte l'histoire du cinéma, avec une exposition, un spectacle et des ateliers.

Dans les bibliothèques municipales, chacun peut emprunter des films, documentaires, dessins animés à regarder chez soi, sur sa télé ou son ordinateur... le fonds est riche d'environ 2 000 DVD. Mais le cinéma n'est pas né avec le DVD, ni même dans les salles de cinéma. À compter du 25 janvier, la bibliothèque Elsa-Triolet raconte l'histoire de l'invention de l'image animée.

D'abord avec une exposition consacrée aux multiples machines, zootrope, phénakistiscope ou praxinoscope, toutes inventées pour montrer le mouvement ou animer des images, bien avant la caméra et le projecteur. Une trentaine d'objets issus de la collection de Didier Dupuis, passionné de cinéma, sont présentés. « *C'est une collection d'objets que les enfants peuvent toucher*, précise Charlotte Bouland, responsable du fonds musique et cinéma à la bibliothèque. *Nous pourrions aussi montrer comment ils fonctionnent.* »

Un spectacle, Daouda fait son cinéma, complètera l'exposition samedi 1^{er} février. Signé par David Ferré, cinéaste plasticien qui travaille



Les visiteurs pourront manipuler les machines de l'exposition.

avec Passeurs d'images, dispositif d'éducation à l'image, Daouda revisite l'histoire de la lanterne magique depuis les premières séances dans les foires et les fêtes foraines jusqu'à la caméra numérique d'aujourd'hui. « *Nous voulons faire découvrir les techniques du cinéma*, poursuit Charlotte Bouland, *et son histoire depuis le pré cinéma.* »

L'atelier Médi@, qui accueille les enfants le samedi après-midi en bibliothèque, participe à cette découverte avec plusieurs animations autour du flipbook (des livres qu'on anime en les feuilletant très vite), autour des

illusions d'optique et avec une projection de films de Buster Keaton. Toutes les animations ont lieu à la bibliothèque Elsa-Triolet, place Jean-Prévoist. ♦

■ LA BIBLIOTHÈQUE FAIT SON CINÉMA

• **De la lanterne magique au cinéma muet, exposition du 25 janvier au 22 février, entrée libre.**

• **Daouda fait son cinéma, samedi 1^{er} février à 15 h 30, et ateliers Médi@ pour les enfants samedis 8, 15 et 22 février de 14 à 17 heures. Gratuits, sur réservation au 02 32 95 83 68.**

DiversCité

Deux temps, trois mouvements ••• 25 janvier WEST SIDE STORY

De la création à Broadway à l'adaptation cinématographique par Robert Wise, retour sur la célèbre comédie musicale de Leonard Bernstein et Stephen Sondheim par Emmanuelle Bobée, professeure au conservatoire de Saint-Étienne-du-Rouvray. **À 14 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet, entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 68.**

Ciné seniors ••• 3 février LA RELIGIEUSE

Le service vie sociale des seniors propose une sortie au cinéma Grand Mercure d'Elbeuf lundi 3 février. À l'affiche, *La Religieuse*, un drame de Guillaume Nicloux, avec Pauline Étienne, Isabelle Huppert et Louise Bourgoïn. **Inscription lundi 27 janvier uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58, dès 8 h 30 (dans la limite des places disponibles). 2,50 € la place.**

Jeune public ••• 5 février HEURE DU CONTE

Entre la sieste et le goûter, emmenez vos enfants de 4 à 7 ans écouter de belles histoires de géants. **À 15 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet, entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques municipales ou au 02 32 95 83 68.**

Atelier multimédia ••• 8 février MÉDIATHÉCAFÉ

Visionner sur le web : comment revoir des émissions ou séries télé ; accéder à des films tombés dans le domaine public. **À 10 heures, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré, entrée gratuite. Réservation obligatoire au 02 32 95 83 68.**

Concert ••• 8 février SOIRÉE HIP-HOP « ROI DE LA NIGHT »

Venez découvrir en avant-première les titres du tout nouveau maxi des artistes du label « Ma Mizik records ». Ambiance hip-hop, RNB, dancehall, caraïbe, club garantie. Avec les artistes Sybille, Ken Gazzy, Bodri, CS4 & Paolo Nadj aux platines. **À 20 h 30, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée : 7 €/adulte, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés. Informations et réservations au 02 35 02 76 90.**

MAIS AUSSI...

Exposition de Daniel Humair, jusqu'au 20 février, au Rive Gauche et au centre socioculturel Jean-Prévoist ; exposition « Le commerce équitable », jusqu'au 14 février, au centre socioculturel Georges-Brassens.

 **Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.**

Patrimoine

Les bijoux d'Elsa mis en valeur

À Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes), une exposition met en valeur la collection des bijoux réalisés par Elsa Triolet entre 1929 et 1933. La Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray s'est déjà beaucoup investie dans cette collection dont elle est dépositaire. Elle a financé un inventaire détaillé des bijoux puis leur restauration, avec le soutien du Fonds régional de restauration et d'acquisition des bibliothèques

(FRRAB). La Ville a passé une convention avec la fondation Artutti, chargée de prospecter des mécènes. Cette convention aboutit à cette première exposition à Villefranche-sur-Mer du 24 janvier au 10 février. Elle devrait être suivie par une deuxième exposition à l'espace Cardin à Saint-Ouen en région parisienne. Elle sera présentée à Saint-Étienne-du-Rouvray courant 2014. ♦

La voie du bien-être

Au cœur de l'hiver, la piscine Marcel-Porzou entretient avec son sauna et son hammam un coin de forte chaleur pour réconforter, apaiser ou tonifier les corps.

Une fois passée la porte, la douce tiédeur du lieu est d'emblée une invitation à la relaxation. Les transats se réservent en déposant nonchalamment une serviette dessus et balisent l'allée qui conduit vers deux cabines. D'un côté, il y a le sauna et sa chaleur sèche d'inspiration finlandaise ; de l'autre, il y a le hammam et sa vapeur humide d'inspiration turque. Dans tous les cas, il s'agit d'abris qui concentrent de multiples vertus.

LA BONNE TEMPÉRATURE

Parmi les habitués, Jean-Paul Thomas et son épouse manquent rarement leur séance du lundi soir. « *Le sport fait partie de ma vie, à la fois en tant que maître-nageur-sauveteur et puis parce que je pratique pas mal la course à pied lors de mes loisirs. Le sauna me permet à la fois de récupérer, de me détendre et puis c'est aussi un moment pour se retrouver avec des amis.* » Chaque séance dure environ quarante-cinq minutes et se déroule la plupart du temps suivant le même rituel avec environ trois passages d'une dizaine de minutes au sauna ou au hammam en alternance avec des douches plus ou moins froides et des moments de relaxation sur les transats. « *Au fur et à mesure, nous faisons monter la température jusqu'à 80-90 °C mais de telle sorte que cela reste*



Sauna ou hammam, rien de tel pour évacuer le stress et se relaxer.

toujours supportable », précise Jean-Paul Thomas.

« IDÉAL POUR ÉVACUER LE STRESS »

Même si le lieu est parfaitement mixte, Jean-Paul Thomas remarque que les femmes préfèrent le hammam pour ses vertus nettoyantes et ses bienfaits pour la peau tandis que les hommes privilégient le sauna pour éliminer les toxines, « *surtout après cette période de fête* ». Dans tous les cas, il s'agit de ne pas y aller pour les mauvaises raisons car si l'on perd de l'eau, on ne perd pas de poids.

Parallèlement à cette pratique libre, la piscine Marcel-Porzou propose des séances encadrées de relaxation et de modelage. Le sauna et le hammam constituent une étape nécessaire mais pas suffisante pour atteindre le bien-être absolu. « *Le cours dure environ une heure. Les trente premières minutes sont réservées au sauna et au hammam. Les participants ont ensuite dix minutes pour se sécher et se détendre sur les transats. Le reste de la séance est consacré au modelage* », explique Cédric Solignac, du service des sports de la Ville.

La plupart des participants viennent en binôme pour pou-

voir profiter de cet enseignement. « *À chaque fois, c'est un thème différent où l'on apprend à détendre le dos, les jambes ou la tête. Et puis, nous changeons régulièrement de techniques avec le plus souvent des huiles mais aussi des produits plus inattendus comme le beurre*

de cacao », raconte Betty Vital qui a entraîné son mari Patrick dans l'aventure.

Seule contrainte préalable, se munir d'un certificat médical pour prévenir notamment toute contre-indication cardiovasculaire. Pour le reste, il suffit de se laisser aller. « *J'ai commencé il y a deux ans et j'ai tout de suite été enchantée de ces séances du vendredi soir. C'est le moyen idéal d'évacuer le stress d'une semaine de travail et de débiter le week-end dans les meilleures conditions, confie Betty Vital. À présent que je suis à la retraite, je continue de fréquenter ces cours dont je ressens toujours les bienfaits pour ma peau avec le hammam et pour mon bien-être avec le modelage.* » Face à de tels arguments, difficile de rester de glace et de ne pas succomber à l'appel de la chaleur bienfaitrice en toute saison. ♦

■ PRATIQUE

• Ouverture du lundi au dimanche matin. Tarifs : 3,45 € (Stéphanois), 4,55 € (non Stéphanois). Carte 5 entrées : 15 € (Stéphanois), 19,60 € (non Stéphanois). Tél. : 02 35 66 64 91.

À VOS MARQUES

Journée des arts martiaux

La Journée des arts martiaux et des sports de combat stéphanois se déroulera **samedi 25 janvier**, à partir de 14 h 30, au gymnase de l'Insa. Au programme : de 14 h 30 à 16 h 30, des initiations ouvertes à tous et, à partir de 17 heures, les huit clubs présents feront des démonstrations à tour de rôle. Renseignements au 02 35 66 64 91.

La balle au rebond

L'Association stéphanaise de tennis de table offre la possibilité à des élèves du CE1 au CM2 de faire leurs premiers pas, raquette en main, et de se mesurer lors d'une compétition qualificative pour des rencontres à l'échelle de l'agglomération et du département.

Il y aura du monde à table, le 1^{er} février prochain au gymnase Joliot-Curie, et l'ambiance promet d'être bondissante. Pour la deuxième édition du premier pas stéphanois de tennis de table, l'ASTT convie tous les élèves des écoles élémentaires stéphanoises, du CE1 au CM2, à venir échanger quelques balles lors d'un rendez-vous à la fois sportif et ludique. Tandis que les grands débutants auront la possibilité de découvrir les bases, les autres, un peu plus initiés, pourront se mesurer lors de matches en 3 sets gagnants.

« Les enfants, garçons et filles, seront répartis par catégories d'âge en poules de 3 ou 4 joueurs pour des rencontres en 11 points gagnants. À terme, le premier et le deuxième de chaque poule seront qualifiés à la fois pour le tableau final, le premier pas pongiste du Dis-



Les élèves du CE1 au CM2 sont invités à découvrir le tennis de table.

trict de Rouen et même jusqu'au niveau départemental, s'ils désirent poursuivre l'aventure », explique Christian Coté,

président de l'ASTT.

L'année dernière, près d'une trentaine de jeunes avaient tenté

l'expérience et le nombre de participants devrait être largement dépassé en 2014. « Tous les enfants recevront une récompense et une coupe sera remise à l'école qui aura mobilisé le plus de participants », poursuit Christian Coté. Pour les familles intéressées, les inscriptions seront enregistrées jusqu'au 27 janvier, soit par le biais de l'école, soit en contactant directement l'Association stéphanaise de tennis de table. ♦

PREMIER PAS

• Samedi 1^{er} février, gymnase Joliot-Curie, à partir de 13 h 30. Début des rencontres à 14 heures. Renseignements et inscriptions auprès de Christian Coté au 06 09 41 36 44 ou par mail : cote76.christian@gmail.com

MONVILLE OPTICIEN



Béatrice et Igor, vous souhaitent une Bonne Année 2014...

Le choix et le service d'un vrai spécialiste...

- Un vaste choix de montures,
- Devis immédiats,
- Contrôles de vue gratuits,
- Agrément avec la plupart des mutuelles,
- Possibilité de paiements fractionnés,
- Réparations, Ajustages et Réglages gratuits de vos lunettes...

Une paire achetée = Une paire offerte

Place Ernest-Renan - Saint-Etienne-du-Rouvray

Métro: E. Renan - Tél./Fax: 02 35 65 55 66

LAVAGE AUTO ANNIVERSAIRE

2 JETONS OFFERTS POUR 5 ACHETES

OFFRE VALABLE DU 24 AU 31 JANVIER 2014
(BOUTON PROMO SUR LE DISTRIBUTEUR DE JETONS)

SAS CJ LAV
(à 200m Du Rond Point Des Vaches)

2 RUE PIERRE DE COUBERTIN
76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY
TEL : 06.95.23.23.20



CENTRE DE LAVAGE AUTO LAVAGPRO



Contrôle Technique Automobile



AUTO SECURITE

-5€ sur présentation de cette pub

Contrôle Technique du Madrillet

Rue des Cateliers
SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
☎ 02 32 95 63 61

Contrôle Technique du Normandie

5, bd Industriel
SOTTEVILLE-LES-ROUEN
☎ 02 35 73 59 59

* Coupons non cumulables *

Une vie dans le siècle

Claude Godest a connu les bombardements de la Seconde Guerre mondiale, l'effervescence de l'éducation nouvelle, les mouvements d'émancipation des anciennes colonies françaises.

La vie de Claude Godest commence durement entre les bombardements, celui du 12 mars 1942 marque la fin de sa première scolarité à l'école Jean-Jaurès. « Les écoles ont fermé, la Cité des familles était détruite, se souvient-il. C'est la gare de triage qui était visée, mais ce sont les villes qui trinquaient. » Son père a dû partir en Allemagne, au Service de travail obligatoire (STO). « Il a été un des premiers à y être envoyé, c'était une façon de se débarrasser des cégétistes », explique son fils. Il ne reviendra qu'en 1943. Claude Godest reprend l'école en 1944, au collège Fontenelle, en sort avec son brevet et rentre aux papeteries de la Chapelle « mais ça ne me plaisait pas, je voulais être instituteur ». Surtout que l'époque bouillonne d'idées sur l'enfant et l'éducation. Depuis l'entre-deux-guerres, l'idée d'une éducation nouvelle, avec une participation active des élèves, se développe avec des pédagogues comme Langevain, Wallon, Piaget, Freinet.

Un engagement anti-colonial

Claude Godest trouve une place à l'institut Jean-Jacques Rousseau à Genève, un institut imprégné des idées éducatives nouvelles. Il y obtient son « certificat de maturité », son diplôme d'éducateur et part re-



joindre Célestin Freinet qui expérimentait alors une expression libre des élèves, à Saint-Paul-de-Vence. Le jeune instituteur n'y reste pas, déçu par la réalité. « Sa pédagogie m'intéressait mais la mise en pratique ne suivait pas », affirme-t-il. Suivront plusieurs postes, en centre de rééducation pour pré-delinquants en Normandie, dans une école d'enfants surdoués à Aix-en-Provence, en centre de post cure pour adolescents au Vigan (Gard), dans un institut médico-pédagogique dans l'Oise où il suit aussi, avec une association, des adolescents sortant de prison. Aujourd'hui à la retraite et arrière-grand-père, Claude Godest avoue aussi, avec un air gourmand,

« faire de la politique ». Dès sa jeunesse, il a milité à l'Union des jeunes républicains de France (UJRF, l'ancêtre du mouvement des Jeunes communistes). Son engagement le plus fort fut dans l'action anti-coloniale, la guerre du Vietnam surtout, qu'on appelait alors guerre d'Indochine quand, après la Seconde Guerre mondiale, la France tenta jusqu'en 1954 d'écraser les mouvements d'indépendance. « Il y avait des Vietnamiens qui travaillaient à la Fonderie Lorraine, et au Havre aussi, raconte Claude Godest. Ils étaient venus, de force, en 1940, quand l'industrie avait besoin de main-d'œuvre. Ils n'avaient pas le droit de sortir de leur camp, on

avait le contact avec eux. Un soir, les flics de Rouen sont venus les arrêter et nous avec. » Ces ouvriers vietnamiens furent un jour regroupés à Marseille, renvoyés en Indochine et internés au bagne de Poulo Condor. « On a tenté de savoir ce qu'ils étaient devenus, je n'ai jamais eu de nouvelles. » Claude Godest dit en plaisantant qu'après s'être occupé des enfants, il s'occupe des vieux. Toujours actif à 84 ans, autant que lui permettent son âge et sa santé, il est bénévole au comité seniors, en mairie, et milite à l'Union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA). ♦

